

LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOUR

Numéro 6 - juillet 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Le trimestre écoulé a vu la finalisation de nombreux projets : voirie, réfection de la salle polyvalente et de ses abords, travaux à la mairie en vue de l'accueil de l'agence postale. Concernant l'adressage, c'est un peu plus long. Vous trouverez les détails dans les pages suivantes.

Une autre réalisation a vu le jour le 17 juin : la mise en place d'un marché de producteurs. Celui-ci a lieu chaque jeudi de 17 heures à 19 heures.

L'ensemble de ces réalisations a nécessité beaucoup d'engagement de tout le conseil municipal. Les diverses compétences individuelles sont mises avec entrain au service du collectif : un vrai travail d'équipe!

Par ailleurs, l'étau « mesures sanitaires » se desserre. La reprise d'une vie plus « normale » s'effectue petit à petit, avec précaution. De ce fait, les festivités peuvent reprendre. Nous avons eu enfin le plaisir de « planter le mai »: un grand merci à celles et ceux qui étaient présents. La société de chasse a pu organiser une animation le 10 juillet.

Cependant, les dernières annonces du Président de la République nous invitent à la plus grande prudence.

Le 17 juillet, nous accueillerons une « balade en Corrèze ».

Et durant le week-end des 14 et 15 Août se dérouleront le comice agricole et la fête annuelle. Les trois associations en seront conjointement les chevilles ouvrières. Merci à elles.

Je vous souhaite un bel été.

Portez-vous bien III

Très cordialement Votre Maire Pierre-Marie CAPY



Compte rendu du conseil municipal du samedi 8 mai 2021 à 9 h 30

Présents:

Mesdames COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

DELIBERATION MEDECINE PREVENTIVE

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze propose à la Commune d'adhérer au service de médecine préventive pour les agents. Accord du conseil municipal. Une convention sera signée pour finaliser cette adhésion.

ADRESSAGE

Le dossier adressage a été transmis au service de la Poste avec quelques modifications à apporter. Une réunion publique est prévue le 21 mai à 18 heures dans la salle polyvalente.

Un fournisseur de plaques et numéros de rues a été contacté et nous a adressé en retour plusieurs modèles de maquettes.

L'un d'entre eux est choisi à la majorité.

BAIGNADE

Dans la convention signée avec le SDIS, l'hébergement du maître-nageur est obligatoire si ce dernier en fait la demande. C'est le cas pour le mois de juillet : le Conseil Municipal opte donc pour l'achat ou la location d'une caravane.

MATERIEL ROULANT

Le 4x4 ainsi que le camion de la commune ne sont pas passés au contrôle technique. Des réparations importantes sont nécessaires, en particulier pour le camion. Le Conseil Municipal décide de faire réaliser ces réparations et d'attendre 2023 pour programmer l'achat d'un nouveau camion.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections Départementales et Régionales doivent avoir lieu les 20 et 27 Juin 2021. Il y a lieu de prévoir les plages horaires et le personnel nécessaire à la tenue de ces deux bureaux de vote.

Monsieur le Maire demande donc aux membres du Conseil Municipal de donner leurs disponibilités sur ces journées. Un planning sera réalisé prochainement.

REVISION LISTE ELECTORALE

En vue des élections de Juin 2021, la commission de contrôle des listes électorales doit statuer. Cette réunion est prévue le 27-mai prochain à 18 heures en présence des différents délégués à savoir :

Monsieur FUENTES David – Monsieur LACROIX Jacques – Monsieur MEYRIGNAC Roland.

ACHAT TERRAIN Mme DELAMAIRE

En vue de la remise aux normes et de l'aménagement de l'étang communal, les démarches d'acquisition de trois parcelles de terrain appartenant à Mme Solange DELAMAIRE sont en cours. La propriétaire souhaite garder une partie de l'une de ces parcelles. Un géomètre doit par conséquent venir effectuer un bornage. Un acte notarié sera ensuite établi pour l'achat de ces parcelles.

TRAVAUX EN COURS

Différents travaux ont été engagés depuis le début de l'année :

- Terrassement / agrandissement parking salle polyvalente : réalisé.
- Stabilisation bas-côtés de la route de l'Etang : réalisé.
- Réfection complète de la cuisine de la salle polyvalente : réalisé.
- Mutualisation agence postale/ mairie : en cours.
- Mise aux normes du système de sécurité incendie : en cours.

Tous ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subventions (Conseil Départemental et DETR).

DECHETS - CONTAINERS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents qu'il est prévu une évolution des modalités de tri et de collecte des déchets.

MARCHE DE PRODUCTEURS

Le premier marché de producteurs aura lieu à Saint-Salvadour, le 17 juin 2021 de 17 heures à 19 heures.

Une réunion est prévue le 27 mai 2021 avec les producteurs.

Compte rendu du conseil municipal du mardi 22 juin 2021 à 19 h

Présents:

Mesdames COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Monsieur DEBRET Guillaume a donné pouvoir à Monsieur le Maire.

DELIBERATION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents que, suite aux différents travaux en cours sur la commune, certaines enveloppes budgétaires votées au Budget Primitif 2021 sont insuffisantes. Il y a donc lieu de prévoir une décision modificative pour terminer ces travaux :

Salle polyvalente: + 5 000€
Numérotation des rues: + 5 000€
Plan d'Eau: + 5 000€
Logement « Bois de Chevant » - 15 000€

Accord du Conseil Municipal.

COMICE AGRICOLE

Cette année, le Comice Agricole aura lieu le 14 Août, suivi de la fête annuelle le 15 Août.

Organisation de ces journées :

• **14 Août** : Comice Agricole avec restauration préparée par les associations de la commune. Le repas officiel sera pris sur place au Plan d'Eau.

Tous les bénévoles seront les bienvenus à partir du 9 Août.

Un feu d'artifice est prévu au Plan d'Eau, sous réserve des autorisations du prestataire et de la Préfecture de la Corrèze.

- 15 Août : Programme de la journée :
 - o le matin : marche avec l'association « Détente et Amitié »,
 - o en fin d'après-midi, animation musicale et repas.

TARIFS DE LOCATION SALLE POLYVALENTE

Dès que les travaux de mise aux normes incendie seront terminés dans la salle polyvalente, les locations pourront reprendre. De nouveaux tarifs sont décidés :

• PERSONNES RESIDANT LA COMMUNE :

Location de la salle seule : 120 €

Location de la salle + cuisine : 170 €

Consommation d'électricité : 0.19 €/KWH

PERSONNES HORS COMMUNE :

Location de la salle seule : 240 €

Location de la salle + cuisine : 340 €

Consommation d'électricité : 0.19 €/KWH

PERSONNEL COMMUNAL:
GRATUITE (1 fois/an)

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE : GRATUITE

TARIFS DE LOCATION CARAVANE

La Commune a acheté une caravane afin de loger le surveillant de baignade pendant la saison estivale.

Lorsque la caravane ne sera plus utilisée à cet effet, la location aux particuliers sera possible selon les modalités suivantes :

- Location caravane : 25 € la nuit + 2.50 € / personne / jour
- Location caravane à la semaine : 150 € la semaine + 2.50 € / personne / jour

Il sera nécessaire d'acheter du petit matériel pour aménager l'auvent de la caravane.

BALADES EN CORREZE:

Le 17 Juillet prochain, aura lieu à Saint-Salvadour, la journée « Balades en Corrèze » organisée par le Conseil Départemental, en collaboration avec la Commune et l'Association « Détente et Amitié ».

Un circuit a été choisi sur la commune à cet effet et les inscriptions auront lieu le matin du 17 Juillet.

La Commune se chargera de fournir le ravitaillement.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS:

POSTE / MAIRIE : les travaux sont terminés, restent à prévoir le déménagement et les branchements téléphoniques.

SALLE POLYVALENTE : les travaux sont pratiquement terminés, reste à finaliser la mise aux normes du système de sécurité incendie.

MAIRIE : problème de téléphone depuis presque deux semaines, en attente de remise en service.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

20 Juin 2021 : lors du premier tour des élections, le taux de participation, sur la commune, a été de 50 %.

Le second tour de ces élections se déroulera le 27 Juin 2021 avec 5 listes pour les élections régionales et 2 binômes pour les élections départementales.



Avril - Mai - Juin : de nombreux travaux

*Agrandissement de la plateforme devant la salle polyvalente : réalisé par l'entreprise SOULIER.



*Réfection des bas-côtés entre le bourg et le plan d'eau : l'entreprise Nicaud Terrassement (Saint-Salvadour) a effectué ces travaux.



*Reprise de voierie haut du bourg suite aux travaux d'enfouissement des réseaux : ces travaux sont enfin terminés ; ils auront duré presque une année: merci aux riverains pour leur patience. Nous avons mis à profit la présence de l'entreprise pour effectuer le goudronnage de la plateforme devant la salle polyvalente. Celle-ci est donc terminée.

*Réfection de l'espace cuisine et du bar de la salle polyvalente :



Là aussi, les travaux prévus sont achevés. Les habitants qui le souhaitaient ont pu les visiter lors des dernières élections. Il ne reste plus qu'à terminer les travaux imprévus de remise aux normes sécurité.

2 mai : cérémonie du souvenir





En raison des mesures sanitaires, le traditionnel hommage aux victimes de la tragédie de « La Servantie » n'a pu avoir lieu sur site. Cependant une cérémonie s'est déroulée le dimanche 2 mai à huis-clos au cimetière, devant la tombe de Tatiko WERULHACHVILY et une plaque commémorative a été déposée.

Un bref rappel, en particulier pour celles et ceux qui ne connaissent pas l'histoire de notre commune : qu'est-ce que la « tragédie de la Servantie »? :

Le 3 mai 1944, un détachement nazi investit un camp de maquis établi dans la forêt en aval du village de « La Servantie » : 4 résistants seront tués, 11 autres déportés, parmi lesquels 7 ne reviendront pas.

8 Mai : cérémonie au monument aux morts



Cette fois encore, la cérémonie s'est déroulée à « huis-clos », toujours en raison des mesures sanitaires.

Au-delà des traditionnels hommages, les participants ont eu une pensée pour notre fidèle porte-drapeau disparu début Avril:

André (Dédé/Nénou) Jandie.

21 Mai : réunion publique adressage

Une trentaine de personnes assistaient à cette réunion organisée par notre prestataire (La Poste). Les explications et les questions ont été nombreuses, les débats parfois passionnés.

Le processus n'est pas simple, un peu long mais nous espérons que ce dossier se terminera cet automne. Le moment venu, les habitants de la commune recevront les informations nécessaires par des courriers individuels.

17 Juin : premier marché de producteurs



Cette première animation fut une très belle réussite : beaucoup de visiteurs et de clients, et une vingtaine de producteurs étaient au rendez-vous.

Au fil des jeudis, les producteurs et les clients se fidélisent.

Si vous souhaitez vous inscrire dans le dispositif « commandes directes », merci de laisser un mail à l'adresse : marche.saint.salvadour@gmail.com

29 Juin : les locaux réaménagés mairie-agence postale ouvrent



Après plus d'un mois de travaux perturbant l'accueil du public et le travail de la secrétaire, les locaux réaménagés et rénovés sont de nouveau accessibles aux usagers.

La secrétaire de mairie vous y accueille aux horaires habituels.

Ces travaux ont permis, en plus de la réalisation d'un nouvel accueil regroupant la mairie et l'agence postale, de créer un espace vestiaire avec lavabo et eau chaude, réservé au personnel de la mairie et aux élus.

L'ancienne agence postale est quant à elle fermée depuis le 7 juillet 2021. Les horaires d'accueil restent en revanche inchangés.

Cet été, Saint-Salvadour représenté aux jeux olympiques de Tokyo



Notre commune sera cette année très attentive aux épreuves de trampoline des JO qui se dérouleront le 30 juillet : en effet Léa LABROUSSE, de Plumauzel, déjà vice-championne d'Europe de cette discipline, portera les couleurs de la France pour, nous l'espérons, ramener une médaille olympique....

Allez Léa !!!!!

Le saviez-vous?

Dans votre jardin aussi, peut-être, les feuilles de courgettes sont bien percées! Cet orage, avec tombée de grêlons, samedi 19 juin, était impressionnant : pas des balles de ping-pong, mais bien des grosses billes très dures sur le jardin.

Mais comment fonctionne un orage? Le cumulonimbus, gros nuage vertical, en est le précurseur. Grosse agitation en son centre : quand le courant ascendant, chaud et humide, arrive dans les hauteurs (à -18 °C), il se forme un courant descendant froid et dense. Le frottement des deux courants charge l'air en électricité, et si la descente est trop rapide, les grêlons arrivent au sol.

Savez-vous à quel endroit, en Suisse, s'est installée la première station pour observer les orages en 1943 ? Au mont San Salvatore, dans le Tessin, au sud du pays.

Quoiqu'il en soit, les colères de Zeus continueront à nous faire peur !

* * * * *